



# Association Sainte Jeanne d'Arc de Poitiers

Bulletin n° 15 – Septembre 2021

Site internet : [association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com](http://association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com)

Courriel : [jeannedarcpoitiers@gmail.com](mailto:jeannedarcpoitiers@gmail.com)

Secrétariat-trésorerie : Laurent COGNY – 5 bis rue Jean Jaurès -Bât A - Appt B – 86000 POITIERS

*Les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire*

## ÉDITORIAL

Les récentes attaques qui, au travers de la lumineuse mémoire du Cardinal Pie viennent de frapper les catholiques poitevins sollicitent notre vive réaction. C'est pourquoi nous consacrons ce numéro à ce que déjà Poitiers appelle « l'affaire » de la place de la Cathédrale et du Cardinal-Pie.

Nous vous en rapportons les épisodes vécus jusqu'à ce jour. Mais l'« affaire » n'est pas terminée, quelle va être la réponse de la municipalité? Toujours est-il que nous sommes bien décidés à nous battre jusqu'au bout, par tous moyens, même judiciaires, pour que l'histoire de notre ville, indissociable de la chrétienté, demeure. Cet épisode, si nous ne résistons pas, ouvrira la porte à d'autres affronts, le mouvement s'étendra. À nous de lui barrer le chemin.

Pour mener à bien ce combat, nous avons un absolu besoin de chacun d'entre vous ; nous ne bénéficions pas, comme nos adversaires, de subventions directes ou indirectes puisées sur nos impôts ; vous êtes notre seule ressource.

Notre appel formulé dans le bulletin précédent est bien loin d'avoir produit les fruits que nous attendions ; cette fois, répondez-nous généreusement et rapidement (cf page 3). Luttons, Jeanne l'a promis en son temps « les hommes batailleront et Dieu donnera la victoire ».

*Jacques Boisard*

## LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER - Fête de l'Assomption

Le pape Urbain II, lors de la prédication de la première croisade en 1095, déclarait : « Le Royaume de France est le Royaume de Marie ». Cette expression fut reprise en 1922 par le pape Pie XI et puis, lors d'une apparition de Notre-Dame aux enfants de Fatima, la Très Sainte Vierge Marie déclarait : « À la fin, mon Cœur Immaculé triomphera ».

Nous le savons, tout au long de l'histoire, et de façon constante, la Très Sainte Vierge Marie a montré sa protection sur la France et sur les nations catholiques en péril qui L'ont invoquée, notamment face aux nombreuses hérésies (cathare, islam, protestantisme, communisme, etc.). Les victoires religieuses et politiques du Rosaire en France et dans le monde doivent donc nous inciter à réciter notre chapelet et à garder l'Espérance dans la restauration d'institutions politiques chrétiennes dans notre pays et dans les autres nations catholiques. Pourquoi ? Parce qu'il existe une identité chrétienne profonde de la France. La France a des racines chrétiennes, un héritage chrétien, des traditions chrétiennes, une civilisation chrétienne à préserver. Les appels du Ciel, réitérés par les apparitions de la Très Sainte Vierge Marie en France, manifestent la volonté de Dieu de voir notre pays jouer un rôle particulier dans l'histoire du Salut.

Par conséquent, un catholique français conscient de ses responsabilités se doit de vouloir correspondre à la volonté divine. C'est la raison pour laquelle nous nous devons de réagir, entre autres, face à cette proposition surnoise de débaptiser cette place de la Cathédrale et du Cardinal Pie, à Poitiers, sous prétexte que le Cardinal Pie n'avait pas les idées révolutionnaires véhiculées depuis 1789 : « Ni Dieu, ni maître » reprises régulièrement par nos dirigeants.

Nous avons, dimanche dernier, 15 août, célébré cette belle fête de l'Assomption de Notre-Dame et renouvelé la consécration du roi Louis XIII en 1638. Il nous faut donc rendre ce règne manifeste, que cela ne soit pas seulement un vague souvenir et que cette consécration soit réellement vécue par beaucoup pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Il faut d'abord faire régner Marie dans nos âmes : louer, honorer, servir Marie intérieurement par des pensées et des désirs élevés et extérieurement par des actes et des paroles de louanges. Il faut ensuite faire régner la Très Sainte Vierge Marie dans nos familles, c'est-à-dire La faire connaître et La faire aimer. Il faut enfin la faire régner dans les institutions locales et professionnelles en multipliant les mouvements mariaux de prières et d'apostolat.

N'oublions pas que le catholicisme n'appartient pas seulement au passé, malgré ses nombreux ennemis, il continue à influencer et à modeler encore aujourd'hui l'identité de notre pays.

Malgré la Révolution depuis plus de deux siècles, le lien profond qui existe entre nation française et sainte religion catholique n'est pas totalement effacé. Le relèvement ne se fera que par Marie, Notre-Dame n'abandonnera jamais ses enfants.

Forts de cette certitude, défendons notre identité catholique française avec courage et audace.

Bonne rentrée.

*Père Philippe*



# L'affaire « Place de la Cathédrale et du Cardinal Pie »

Revue de presse où les surlignements sont notre fait.

**Lundi 2 août, Centre Presse, édition de la Vienne, publiée :**

## La CGT veut débaptiser la place de la Cathédrale et du Cardinal Pie

Le 13 juillet dernier, la CGT de la Vienne, par l'intermédiaire de son président Alain Peyrotte, a envoyé un courrier à la maire de Poitiers Léonore Moncond'huy. La raison ? Le syndicat souhaite que la place de la Cathédrale et du Cardinal Pie soit débaptisée. Et qu'elle soit remplacée par : place de la Cathédrale. Ils évoquent plusieurs raisons. « *Le cardinal Pie est le chef des ultra-mondains [sic], un courant où le pouvoir spirituel et juridictionnel du pape l'emporte sur le pouvoir politique [...], c'est un farouche opposant aux principes de la Révolution française et hostile aux idées libérales de la troisième République [...] il a fait ériger Notre-Dame des Dunes comme "Pardon de la Nation à Dieu" [...], il n'hésite pas non plus à parler de véritable péché français.* » Pour toutes ces explications, la CGT « *s'étonne qu'une place porte encore ce nom.* » En position d'attente, ils espèrent que le conseil municipal prendra la décision de débaptiser la place pour la **célebration des 150 ans de la Commune de Paris.**

**Jeudi 5 août, La Nouvelle République propose un long article divisé en deux parties :**

### Poitiers : quand le cardinal Pie défiait la république

Louis-Édouard Pie était un ardent défenseur de la papauté. Il est nommé le 28 septembre 1849 par le pape Pie IX à la tête de l'évêché de Poitiers, devenant à 34 ans le plus jeune évêque de France. Il entend restaurer le prestige de l'Église mise à mal en 1789 et la défendre de ses ennemis. Politique, il combat les Républicains, les Démocrates et les Libéraux. C'est un monarchiste déclaré qui souhaite le retour du comte de Chambord, héritier de la branche aînée des Bourbons... C'est aussi le chef des Ultramontains, un courant qui place le pouvoir spirituel et juridictionnel du Pape au-dessus du pouvoir politique.

Désirant une Église de France forte, il agit dans le diocèse de Poitiers pour un redressement moral des prêtres et pour une restauration matérielle des édifices religieux. Il rétablit aussi les jubilés anciens et les processions séculaires, il renoue avec le culte des saints locaux en offrant des reliques des saints Hilaire, Martin ou Radegonde. Il devient cardinal en 1879, un an avant sa mort.

### Poitiers : le nom du cardinal Pie indésirable sur les plaques de rue

**L'Institut d'histoire sociale vient d'écrire à la maire pour lui demander de faire disparaître le nom du cardinal Pie, associé à la place de la Cathédrale.**

Le courrier, daté du 13 juillet dernier, n'a pas encore reçu de réponse. Alain Peyrotte, le président de l'Institut d'histoire sociale (IHS) de la CGT [...] l'a adressé à la maire de Poitiers, Léonore Moncond'huy, ainsi qu'àux différents groupes de la municipalité pour attirer leur attention sur ce qui, à ses yeux, constitue « **une tache** » dans la ville. [...] C'est d'abord cette fameuse plaque de rue, place de la Cathédrale et du Cardinal-Pie. Car, pour l'IHS, cet homme, « *farouche opposant aux principes de la Révolution française et hostile aux idées libérales de la troisième République* », ne mérite pas un tel honneur. « *Pour nous, c'est symbolique, note Alain Peyrotte, nous demandons au conseil municipal de prendre la décision de débaptiser la place de la Cathédrale et du Cardinal-Pie, pour la remplacer par le nom de la place de la Cathédrale, tout simplement !* »

**Déboulonner Notre-Dame-des-Dunes ?** Les membres de l'Institut rappellent aussi que le cardinal Pie est aussi celui qui fit ériger en 1876, comme la même année à Paris la basilique du Sacré-Cœur, pour expier les péchés de la commune, la fameuse statue Notre-Dame-des-Dunes. Elle domine la ville depuis la rive droite du Clain et tend le bras dans un geste de bénédiction. « *Un monument érigé comme pardon de la nation à Dieu, en expiation des conditions qui ont mené à la défaite de 1870.* » Ce monument en cuivre doré est depuis 1997 propriété de la Ville de Poitiers qui en assume aujourd'hui encore l'entretien.

À l'Institut d'histoire sociale de la CGT, on se défend toutefois de toute volonté de réviser l'histoire en faisant disparaître un tel édifice. On aimerait cependant que les nouveaux élus montrent leur « **attachement aux idées républicaines de notre constitution, à la séparation de l'Église et de l'État** ». Et qu'elle répare « *un oubli des précédentes municipalités en faisant disparaître cette tache que constitue le nom du cardinal Pie dans la ville de Poitiers.* »

**Le même jour nous adressons à Madame le Maire de Poitiers la lettre ci-dessous :**

## ASSOCIATION SAINTE JEANNE D'ARC DE POITIERS

Poitiers, le 5 août 2021

Madame le Maire,

La presse locale (Centre Presse du 2 août) nous a informé de la requête que vous a présentée M. Peyrotte, président de la CGT de la Vienne, sur une question bien éloignée de ses attributions ordinaires : débaptiser la Place de la Cathédrale et du Cardinal Pie.

L'Histoire de notre ville, sans oublier notre histoire nationale, est écrite dans ses rues et places pour rappeler les événements et le plus souvent les personnages qui y ont contribué. Ainsi se trouve maintenue la mémoire d'hommes et de femmes très différents par leurs origines, leurs croyances, leurs idées, leurs talents. Le fait d'être honorés par la ville ne leur confère pas nécessairement l'estime et la reconnaissance de chacun des habitants, c'est ainsi ; imposer un modèle unique serait acte de tyrannie.

Et parmi ces personnalités il en fut d'exception. Le cardinal Pie fut l'une d'elles, il a été l'un des plus hauts prélats qu'ait connus l'Église de France au XIX<sup>e</sup> siècle.

Fils, petit-fils d'humbles cordonniers de Pontgouin (Eure-et-Loir) il devint à 34 ans le plus jeune évêque de France, orateur remarquable il acquit très vite un rayonnement national, jusqu'à devenir conseiller du pape Pie IX. Tout en animant une action pastorale intense, il développa pour le bien de chacun les œuvres de charité. La construction ou la réparation des édifices sacrés, que nous admirons encore de nos jours, furent une de ses grandes œuvres et restent une des plus grandes gloires de son administration. Devenu l'adjoint officieux du nonce dans ses rapports avec l'État, il reçut le 26 mai 1879 à l'Élysée, des mains du président Jules Grévy la barrette de cardinal.

Oui, il fut ultramontain (et non ultramondain). C'est là une question ecclésiologique. Les demandeurs de l'effacement de la référence à M<sup>gr</sup> Pie semblent indignés par le fait qu'un cardinal soit catholique et manifeste une volonté d'unité des Églises autour de Rome ! Cette unité s'est, entre autres, exprimée dans la dévotion mariale qui l'a conduit à confier Poitiers à la protection de la Vierge comme l'exprime Notre-Dame des Dunes ; le pardon qu'il invoque est celui pour la foi extirpée de la société.

Sur le plan politique il eut ces mots qui le situent parfaitement « *Je ne me mêlerai jamais directement aux questions de ce genre... n'engageant jamais ma personne d'évêque dans la politique active* ». Il refusa d'être candidat aux élections en 1848, 1870 et 1872. Lorsque fut proclamée la III<sup>e</sup> République, il en reconnut l'avènement légal et déclara « *... l'état de république s'impose à nous et nous impose des devoirs envers lui. Nous les accomplirons loyalement* ».

Madame le Maire, nous nous opposons fermement à la requête qui vous a été présentée.

La place éminente que le cardinal Pie a tenue dans notre ville, dans son diocèse, dans l'Église et au niveau national font que sa mémoire ne saurait être dissociée de l'histoire de notre ville au prétexte de considérations qui ne sont que l'expression d'un anti-catholicisme exacerbé et par là contraire aux principes qui animent notre nation. L'effacement proposé ne ferait que créer un nouveau clivage dont les Poitevins se passeraient bien.

Vous sachant attachée aux valeurs de notre ville et à son histoire, nous comptons sur votre compréhension et vous assurons, Madame le Maire, de notre respectueuse considération.

Jacques Boisard,  
Président.

## Ce qui entraîne le 9 août un nouvel article de la Nouvelle République

### Poitiers : la polémique sur la place du Cardinal Pie ne s'éteint pas

(page illustrée par une photo de l'hommage que nous avons rendu à sainte Jeanne d'Arc en 2012)

#### Le courrier de la CGT demandant à la maire de débaptiser la place du Cardinal Pie fait réagir certains catholiques. Une association lui écrit à son tour pour lui demander de ne rien changer.

Le courrier ne sera pas resté lettre morte. Début juillet, l'Institut d'histoire sociale CGT de la Vienne demandait par écrit à la maire de Poitiers, Léonore Moncond'huy, de débaptiser la place de la Cathédrale et du Cardinal-Pie et la renommer place de la Cathédrale (*lire NR du 5 août*).

Selon les historiens de la CGT, le nom de ce personnage n'avait plus sa place dans le paysage des rues poitevines, car symbole d'un antirépublicanisme certain, ayant fait ériger de surcroît la statue de Notre-Dame des Dunes, « pour célébrer l'écrasement de la Commune de Paris... ».

Ayant eu connaissance par la presse de cette requête, l'association Sainte-Jeanne d'Arc de Poitiers, par la main de son président Jacques Boisard, a, à son tour, écrit à la maire pour lui demander cette fois de ne pas effacer le nom du cardinal Pie.

Dans son courrier documenté, Jacques Boisard défend ardemment la mémoire du cardinal, « l'un des plus hauts prélats qu'ait connu l'Église au 19e siècle ». Hostile aux idées de la République ? Le président poursuit en citant un écrit de Monseigneur Pie : « Je ne me mêlerai jamais aux questions de ce genre... N'engageant jamais ma personne d'évêque dans la politique active ».

**L'expression d'un anti-catholicisme exacerbé :**  
L'association rappelle enfin son opposition à la requête de la CGT : « La mémoire du cardinal ne saurait être dissociée de l'histoire de notre ville au prétexte de considérations qui ne sont que l'expression d'un anti-catholicisme exacerbé. L'effacement proposé ne ferait que créer un nouveau clivage dont les Poitevins se passeraient bien ».

En 2012, l'association Sainte-Jeanne d'Arc avait fait son apparition dans le paysage à double titre. En mai, elle avait rassemblé plusieurs centaines de personnes à Poitiers à l'occasion des fêtes johanniques, auxquelles des catholiques traditionalistes avaient participé revendiquant haut et fort leur foi dans l'espace public.

Quelques mois plus tard, elle avait demandé l'interdiction au maire de l'époque de la pièce de théâtre du dramaturge Roméo Castelluci, *Sur le concept du visage du fils de Dieu*, pièce qu'elle jugeait « infamante vis-à-vis du Christ ». Sa demande n'avait pas abouti. Elle avait alors organisé une « veillée de réparation » dans la chapelle de la Fraternité de la Transfiguration, rue Jean-Jaurès à Poitiers, réputée très proche des catholiques intégristes...

#### Puis, jeudi 12 août nous avons l'heureuse surprise de trouver dans les colonnes de La Nouvelle République un soutien inattendu.

Le journaliste a interrogé M. Jérôme Grévy, historien à l'Université de Poitiers et Sciences Po Paris. Le quotidien rapporte cet entretien sur une pleine page illustrée par le visage du cardinal Pie.

Aux questions posées par le journaliste M. Grévy répond avec clarté précisant « l'historien que je suis observe, mais ne fait pas le choix, il dit ce que signifie le choix. » Ses réponses sont fondées sur la réalité des faits « C'est aussi un évêque qui prend très au sérieux sa fonction...(il) est très attentif à la pastorale. Il pense qu'il doit y avoir une entente, et que la religion doit inspirer la politique, sans la commander... Mais ce n'est pas un militant politique, plus un soutien qui ne cache pas ses idées. En tant qu'évêque, il sépare bien les dimensions politiques et spirituelles. »

Pour conclure, le journaliste demande s'il y a encore une tradition anticléricale dans les mouvements tels que l'IHS, la réponse est nette « Oui, tout à fait. Cette tradition a ressurgi à

cause des 150 ans de la Commune ...C'est pour ça que je suis un peu étonné, car M<sup>gr</sup> Pie était contre les idées de la Commune, mais il n'y a pas eu de persécution menée par l'Église contre les communards. C'était mené par Thiers, qui était un libéral, pas du tout pieux.... Cette demande de l'IHS m'en apprend plus sur la société d'aujourd'hui que sur M<sup>gr</sup> Pie, au final. »

Par cette voix compétente, nous ne sommes plus dans les élucubrations partisans de la CGT.

#### L'attitude de l'évêché

En cette fin août, nous n'avons reçu aucun écho d'une moindre réaction de l'évêché. Incompréhensible prudence politique ou désintérêt pour ce qui serait considéré comme un fait divers ? Pourtant la CGT qui considère que l'évocation du cardinal Pie constitue une « TACHE » dans la ville profère par là une insulte de taille qui atteint l'Église toute

entière.

#### Et maintenant ?

Sauf nouvelle manifestation de l'IHS à laquelle nous jugerons de l'opportunité de répliquer, nous attendons de connaître la position de Madame Moncond'huy. L'affaire sera-t-elle classée sans suite ? Ou bien sera-t-elle examinée en conseil municipal ? Lequel se prononcera en faveur ou rejettera la demande de l'IHS. Nous suivons l'évolution avec la plus grande attention.

**Avec votre aide**, nous mènerons jusqu'au bout le combat pour la défense de la mémoire du cardinal Pie.

#### BULLETIN D'INSCRIPTION

#### BULLETIN D'ABONNEMENT

Vos coordonnées, dont nous assurons la confidentialité, nous sont nécessaires et doivent être maintenues à jour.

Que vous soyez déjà membre ou que vous désiriez désormais vous associer à notre action, transmettez-nous ces informations sans tarder.

Si vous êtes équipés d'Internet, envoyez-nous un simple mail en indiquant dans le texte vos nom, prénom, adresse très précise, téléphone à :

[jeannedarcpoitiers@gmail.com](mailto:jeannedarcpoitiers@gmail.com)

Si non remplissez le bulletin ci-dessous

également valable pour votre abonnement ou réabonnement et adressez-le au secrétariat-trésorerie :

Laurent COGNY 5 bis rue Jean Jaurès Bât A - Appt 8  
86000 POITIERS

M, Mme, Mlle, Nom

Prénom

No, rue, lieu dit

Code postal

Ville

Adresse mail (à transmettre de préférence par internet)

Désire recevoir le Bulletin de l'Association et verse à ce titre 13 € (abonnement simple) ou 20 € (abonnement de soutien) ou un abonnement libre de ..... €

par chèque à l'ordre de Association Sainte Jeanne d'Arc

Désormais le bulletin imprimé ne sera distribué qu'aux abonnés ; il restera publié par courriel et par le net [association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com](http://association-sainte-jeanne-d-arc.e-monsite.com)



## Rayonnement du Cardinal Pie

L'Évêque appartient pour l'éternité à l'Église dont il porte le nom et Elle devient sa famille véritable.

Étranger par la naissance à ce vaste diocèse, M<sup>gr</sup> Pie voulut être de Poitiers par l'esprit, par le cœur, par l'âme tout entière. Il s'y enracina au point de paraître plus Poitevin que les Poitevins eux-mêmes ; par deux fois il refusera un siège archiépiscopal.

Conscient de la ferveur populaire il rétablit les grandes processions qui honoraient Notre-Dame des Clefs.

Par lui, saint Hilaire, son modèle, retrouva dans le cœur de ses diocésains une place perdue depuis longtemps. Dès 1851, à sa demande, Pie IX proclama saint Hilaire docteur de l'Église universelle.

En saint Martin il salua le fondateur et le père de la patrie chrétienne et rétablit le monastère de Ligugé ; ce fut lui qui lança l'idée de la grande basilique de Tours.

Radegonde, l'auguste Reine, patronne de la ville reçut des marques particulières de piété ; il donna à ses fêtes tout l'éclat possible, chaque année, le 13 août, Poitiers accueillait trois cent mille personnes. Grâce à M<sup>gr</sup> Pie, la vénérable abbaye Sainte-Croix retrouva une situation digne de son passé.

Bâtitteur il eut la joie de faire revivre chapelles, églises, couvents ruinés par l'impiété des temps passés ! Saint-Hilaire de Poitiers en est un magnifique exemple.

Durant son épiscopat il consacra près de cent églises ! Niort doublera son nombre de paroisses.

M<sup>gr</sup> Pie savait combien la beauté artistique embellit la vie religieuse ; sculpteurs, maîtres-verriers, peintres furent largement sollicités et son combat liturgique provoqua l'essor de la musique religieuse.

M<sup>gr</sup> Pie attacha une importance considérable à l'éducation, il provoqua la création des collèges confiés aux Jésuites ou aux Picputiens à Niort et Poitiers sans parler d'établissements ouverts dans des villes moins importantes ; pour accroître l'éducation des jeunes filles, le nombre d'écoles tenues par des sœurs fut pratiquement multiplié par trois !

Particulièrement attentif à la formation des membres du clergé il œuvra pour la restauration de la Faculté théologique de Poitiers (1875)

Quand les désastres de la guerre de 1870 conduisirent en Poitou de très nombreuses victimes, il s'empessa de les loger, nourrir et soigner ouvrant pour les accueillir les collèges, séminaires et couvents.

N'oublions pas tous les textes qu'il nous a légués (9 vol., 5500 pages) ; un trésor qu'admiraient déjà les papes Pie IX et saint Pie X ; des enseignements qui ne vieillissent pas.

Enfin, concluons sur le rôle éminent qu'il a joué auprès de Rome et du concile de Vatican rappelé dans l'article ci-contre.

Ses funérailles, le 25 mai 1880, furent à la hauteur de sa gloire ; de toutes parts, de France et d'ailleurs, les condoléances affluèrent. Cléricaux comme anticléricaux, tous s'inclinèrent devant cette stature d'exception.

Ainsi par le rang auquel il a hissé le Poitou du XIX<sup>e</sup> siècle, le cardinal Pie a rendu à Poitiers et sa province un inoubliable service.

J. B.

## Le mouvement ultramontain

Quelques mots sur l'étymologie de l'ultramontanisme. Ce terme désigne ce « qui est au-delà des monts », donc au-delà des Alpes, par rapport à la France, où il s'est développé pour défendre le pouvoir absolu du pape (par opposition au gallicanisme). Et il y a lieu d'en rappeler les fondements essentiels, car cette dénomination est très souvent décrite (sinon caricaturée) comme péjorative parce qu'elle est appliquée aux partisans de la centralisation romaine.

Les premiers effets de son avènement se sont manifestés, en France, à la suite du Concordat de 1801, dont les articles organiques imposés par Bonaparte étaient destinés à placer l'Église sous la tutelle de l'État, position à laquelle le pape Pie VII s'est formellement opposé. À cette époque l'ultramontanisme n'a pas eu de défenseur plus éloquent que Joseph de Maistre, avec son bel ouvrage, *Du Pape* (publié en 1819), dans lequel il désigne la papauté comme la clef de voûte de l'ordre social à restaurer : il y professe un respect sans réserve des dogmes et de la hiérarchie catholiques, de l'infailibilité pontificale.

L'épanouissement du mouvement a pris une grande ampleur au lendemain de l'entreprise de libération nationale – le Risorgimento – en Italie, dans les années 1846-1849. Le mauvais traitement infligé au pape Pie IX a suscité un renouveau de l'ultramontanisme, soutenant les prises de position du souverain pontife dans l'encyclique *Quanta Cura*, accompagnée des 80 propositions du *Syllabus* (1864), exposant les « erreurs du temps présent ». Les principaux protagonistes du mouvement furent M<sup>gr</sup> Pie, dom Guéranger, abbé de Solesmes.

M<sup>gr</sup> Pie a toujours affirmé : « *L'Église ne prétend aucunement se substituer aux puissances de la terre, qu'elle-même regarde comme ordonnées de Dieu et nécessaires au monde. [...] Pour son compte, elle ne s'ingère pas à la légère et à tout propos dans les questions intérieures du gouvernement public [...] Son rôle n'a rien d'indiscret ni d'odieux ; il n'est jamais ni intempestif, ni tracassier. [...] Même dans les États Pontificaux, il reste des lignes de démarcation entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel.* »

En 1854, Pie IX proclama le dogme de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie, premier pas vers la définition de l'infailibilité pontificale, lors du concile du Vatican (1869-1870), expression du triomphe du courant ultramontain.

Jean Séchet

### Quelques conseils de lecture :

#### *Histoire du cardinal Pie*

M<sup>gr</sup> Baunard – 4 vol. – (ouvrage de référence)

#### *Le Cardinal Pie – Sa vie – Son action religieuse et sociale*

Dom Besse

#### *Doctrines politique et sociale du cardinal Pie*

Chanoine Catta

#### *Le Cardinal Pie, un défenseur des droits de Dieu*

Gérard Bedel

#### *M<sup>gr</sup> Pie, évêque de Poitiers*

Maurice Mathieu

Ces livres sont disponibles chez Chiré-DPF

BP 70001 – 86190 Chiré en Montreuil – Tél. 05 49 51 83 04